

Compte de fiducie en matière de faillites et des dispositions transitoires afférentes; et prévoit que Sa Majesté du chef du Canada est liée par la mesure.

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1746—*M. Cossitt*

1. Quel a été le coût total, à tous égards, de l'école de langue du gouvernement à Hull (Québec) depuis le début jusqu'au dernier mois pour lesquels on dispose de statistiques et, plus précisément, a) les frais d'acquisition, b) les frais d'entretien, c) les salaires?

2. a) Combien d'élèves ont fréquenté cette école pendant cette période pour apprendre (i) l'anglais (ii) le français, b) quel est le coût moyen par élève?

3. a) Combien d'élèves ont terminé avec succès leurs études (i) de l'anglais (ii) du français, b) quel est le pourcentage d'échecs?

4. Quel est le budget de 1975-1976 pour cette école, y compris la construction, la rénovation, l'entretien et les salaires et quel est le nombre estimatif d'élèves qui fréquenteront l'école au cours de cette année? (Document parlementaire n° 301-2/1746).

N° 2011—*M. Reynolds*

1. Existe-t-il à l'extérieur du Canada des bureaux chargés de fournir des marchandises à l'usage exclusif du ministère de la Défense nationale?

2. Quelle est la nature de leurs rapports avec le ministère des Approvisionnements et Services?

3. Quelles sont leurs responsabilités?

4. Où se trouvent-ils? (Document parlementaire n° 301-2/2011).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Lang, appuyé par M. Drury,—Que le Bill C-41, Loi portant stabilisation du produit net de la production et de la vente du grain de l'Ouest et modification consécutive de certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Le débat se poursuit;

M. Baker (Grenville-Carleton), appuyé par M. McKinley, propose l'amendement suivant,—Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'objet en soit déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement)

(Avis de motions)

Les motions numéros 2, 15, 19 et 20 sont réservées à la demande du gouvernement.

M. Haidasz, appuyé par M. Lefebvre, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de permettre que les taxes foncières sur les résidences occupées par le propriétaire et les loyers perçus soient déductibles des revenus personnels imposables par le gouvernement fédéral jusqu'à concurrence de \$300 par année.—(Avis de motion n° 28).

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Lang, appuyé par M. Drury,—Que le Bill C-41, Loi portant stabilisation du produit net de la production et de la vente du grain de l'Ouest et modification consécutive de certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Et sur l'amendement de M. Baker (Grenville-Carleton), appuyé par M. McKinley,—Que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'objet en soit déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Forrestall et Nowlan en remplacement de MM. MacDonald (Egmont) et Wagner sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. Gillies en remplacement de M. Schumacher sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.